



LE LIEN N° 22 du 10 mars 2022

CLERMONT-LE-FORT

Chères Clermontoises, chers Clermontois,

1. ERRATUM

Lors de la rédaction de mon discours annuel, diffusé par le biais du Lien N°21 du 17 janvier 2022, j'ai été quelque peu optimiste concernant le temps passé à votre service. En effet, vous avez pu corriger de vous-même, c'est bien en 2020 que nous avons été élus, le 15 mars pour les élections municipales avec une prise de fonction au 25 mai 2020. Et oui, le temps passe si vite auprès de vous. Avec ces périodes de confinement, le temps a suspendu son vol et il est difficile de réaliser à quel point il passe vite. Mais ne vous inquiétez pas, nous sommes chaque jour à la tâche !

Elisabeth Giachetto

2. ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Les élections présidentielles se dérouleront les **dimanches 10 et 24 avril 2022** dans la Salle des Fêtes de la commune. Vous pouvez venir voter de 8 h à 18 h muni de votre carte d'électeur ou de votre carte d'Identité.

Vous recevrez très prochainement votre nouvelle carte d'électeur. Elle comportera votre Identifiant National d'Electeur qui sera le même quel que soit votre commune d'inscription. En plus, elle sera dotée d'un QR code vous permettant d'accéder à l'ensemble des démarches utiles directement sur le site du ministère de l'Intérieur dédié aux élections et notamment à la démarche de dépôt de demande de procuration.

3. INONDATION A LA RIVEROTTE

Le bulletin Vigicrue du lundi 10 janvier 2022 à 16 heures annonçait les premiers débordements de l'Ariège vers Saverdun et Foix puis Auterive.

A 21h la Préfecture nous envoyait un SMS d'alerte rouge inondation-débordement. Jusqu'à 3 heures du matin, des élus étaient à pied -mouillés- d'œuvre dans le quartier de la Riverotte pour alerter et aider les habitants. L'Ariège, sortie de son lit a pénétré dans certaines habitations à hauteur de 80 cm et a détruit des installations publiques. Le chemin de La Riverotte qui mène à la Cemex et à Granhota a été partiellement détruit. Le Lac ayant débordé, ses eaux vives ont été déversées dans l'Ariège en traversant la route. Le revêtement a été emporté et déplacé de plusieurs mètres. Grace à la Cemex qui a comblé les énormes trous dans la chaussée, celle-ci a rapidement été réouverte à la circulation mais la commune doit pérenniser ces travaux en partenariat avec le Sicoval et le Département. La commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle, par arrêté du 24 janvier 2022 publié au journal officiel le 12 février 2022, pour le phénomène "inondations et coulées de boue".



Le bitume déplacé par la force de l'eau

4. ECOLE ! CHERE ECOLE !!!

A l'école communale, les gros travaux continuent.

- **Pluvial** : Suite aux inondations de la salle des maitres de l'an dernier, nous avons fait intervenir une entreprise pour faire un nouveau branchement du réseau pluvial, car un seul réseau absorbait toute l'eau provenant des nombreux toits de l'école. Pendant l'étude de faisabilité, il est apparu que les tuyaux étaient sous dimensionnés et en partie écrasés par le poids du temps, d'où la difficulté d'évacuation de l'eau de pluie lors de gros orages. Les travaux ont été réalisés en deux temps et nous avons profité des congés scolaires pour faire la partie intérieure dans la cour de récréation.

- **Fosse septique** : Lors des travaux sur le pluvial, il est apparu que les tuyaux raccordant le bâtiment à la fosse septique étaient également sous dimensionnés et eux aussi, en partie écrasés. Ils ont été remplacés et la fosse a été vidée, chose qui n'avait pas été faite depuis fort longtemps ...
- **Défibrillateur** : Installé en 2018, il n'avait jamais fait l'objet de vérifications. Nous avons pris un contrat de maintenance afin d'assurer la sécurité de toute personne qui en aurait besoin.

5. SECURISATION DU CARREFOUR DE L'ECOLE

L'îlot central réalisé par la Direction Départementale des Territoires au carrefour de l'école a déjà rempli son rôle. Dans le sens de la montée, un conducteur un peu trop pressé n'a pas respecté sa voie de circulation et a fauché le panneau central. Après plusieurs accidents sur ce carrefour, il était utile de sécuriser les véhicules tournant à gauche vers l'école et les vélos et piétons qui pourraient traverser.

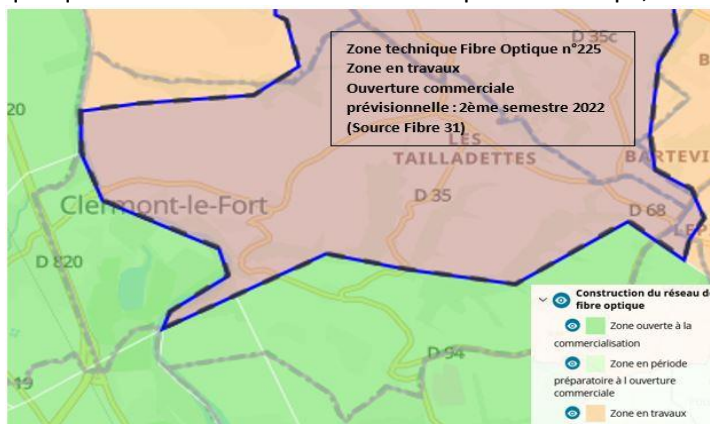
6. ELAGAGE (EN) FIN.

La Direction Départementale des Territoires est intervenue récemment sur les tronçons des routes les concernant pour l'élagage avant pose de la fibre optique. Il reste quelques mètres linéaires de certains particuliers qui, nous l'espérons, élagueront d'ici peu.

7. LA FIBRE... TOUJOURS PAS CONNECTEE

Le Syndicat « Haute-Garonne Numérique » nous avait assuré que tous les Clermontois auraient la fibre à Noël 2021. Promesse toujours non tenue. (Nous vous en informions par le Lien n°19 de Novembre 2021)

Sur le site : <https://hautegaronnenumérique.fr/le-deploiement/>, le Président de Haute-Garonne Numérique a assuré que tous les Haut-Garonnais auront la fibre chez eux en 2022.



8. LE GAZ NE FAIT QUE PASSER

Une conduite de transport de gaz naturel traverse le nord de notre commune. Une société d'engineering étudie un nouveau tracé qui pourrait concerner notre commune. Par un arrêté préfectoral, portant autorisation de pénétrer dans les propriétés privées dans le cadre des études relatives à la modernisation des canalisations de transport de gaz naturel entre Muret et Toulouse, il est demandé aux habitants de réserver le meilleur accueil, en extérieur uniquement, aux techniciens ou agents de TEREKA présentant une copie de cet arrêté datant du 11 février 2022.

9. PLONGEON INTERDIT !

Enfin, depuis deux ans, nous demandions au Conseil Départemental de poser un panneau interdisant les plongeurs dangereux depuis le pont de la D68e. C'est chose faite, mais il n'est pas certain que cela dissuade les adolescents en quête de sensations fortes...

10. NETTOYAGE DES BORDS D'ARIEGE

La Présidente de CAMINAREM, le Président de l'ACCA, le référent du quartier de La RIVEROTTE, ainsi que des élus et des habitants se sont mobilisés lors de la Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH) du 2 février pour nettoyer les bords d'Ariège, en partenariat avec Nature en Occitanie (NEO), gestionnaire de la RNR, Granhota et la mairie.

A Clermont-le-Fort, quelque 3 440 litres de déchets ménagers et autre ont été récoltés tant sur terre que dans l'eau.



11. TRAME NOIRE

Depuis quelques semaines, les 14 lanternes cuivrées de style éclairant le Fort sont éteintes durant la nuit. Ainsi, la commune, en plus de l'allègement de sa facture d'énergie, participe à sa manière à la sauvegarde de la planète. Espérons que les habitants du Fort profitent de cette obscurité pour admirer le ciel étoilé...

12. SOIXANTIEME ANNIVERSAIRE DU "CESSEZ-LE-FEU EN ALGERIE"

Nous vous donnons rendez-vous le Samedi 19 mars 2022 à 11h30 dans la cour du Fort pour la journée nationale à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, et pour honorer nos anciens combattants. Un vin d'honneur suivra la cérémonie.

VOTRE EQUIPE MUNICIPALE